

(1)

(N° 246.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 AVRIL 1853.

Transferts au Budget de la Guerre pour l'exercice 1852 ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE ⁽²⁾, PAR M. THIÉFRY.

MESSIEURS,

Le Budget de la Guerre de l'exercice 1852 a été promulgué le 1 ^{er} janvier 1852; il s'élève à fr.	26,787,000	»
Par la loi du 3 avril 1852, il a été alloué un crédit supplémentaire de.	4,700,000	»
Par la loi du 12 décembre 1852, un deuxième crédit supplémentaire de.	2,092,000	»
Et par la loi du 14 décembre 1852, un troisième crédit supplémentaire de.	6,358,000	»
Le total des allocations pour l'exercice 1852 s'élève à. . .	39,937,000	»

Les événements qui ont surgi dans un pays voisin ont motivé la demande de ces crédits. et comme M. le Ministre de la Guerre était dans l'impossibilité de déterminer les besoins réels de chaque branche du service, lorsqu'ils ont été votés, la loi a voulu que la répartition des sommes eût lieu, par arrêtés royaux, entre les divers articles du Budget. Cette obligation a été rigoureusement suivie; mais 19 articles ont laissé des excédants disponibles s'élevant ensemble à fr. 120,796 96 c^s.

⁽¹⁾ Projet de loi, n° 227.

⁽²⁾ La section centrale, présidée par M. DELFOSSE, était composée de MM. THIÉFRY, MOXUON, VISART, DE CHUMAY, PIERRE et MAERTENS.

D'un autre côté, 6 articles présentent une insuffisance de même somme à quelques centimes près. Ce déficit, à l'exception de 12,300 francs pour renouvellement de mors de bride, est la conséquence du plus grand nombre de soldats maintenus sous les drapeaux.

M. le Ministre de la Guerre demande le transfert des sommes disponibles pour pouvoir payer les dépenses restant à liquider.

Le projet de loi a été adopté, à l'unanimité, par toutes les sections, à l'exception d'une seule opposition dans la première. La section centrale en propose l'adoption.

Le Rapporteur,

C. THIÉFRY.

Le Président,

N.-J.-A. DELFOSSE.

